



Sol-Eveil • No Siren : 510 161 706

**Accueil de stages • Séjours de ressourcement • Gîte**

**Sol-Eveil**

À la Soleillette

151 impasse de la Soleillette

74250 Bogève, France

lasoleillette@orange.fr

Tél. : 04 50 36 64 97

*Merci de renvoyer ce document administratif, la fiche de réservation et les arrhes à l'adresse ci-dessus.*

## **Conditions de réservation (stage)**

*Sol-Eveil - 1er janvier 2014*

1. Nous avons pris note de vos options de réservation de La Soleillette du ..... à ..... heures au ..... à ..... heures.
2. La confirmation de votre réservation sera pris en compte à la réception de :
  - 1) ce document daté et signé,
  - 2) de la fiche de réservation
  - 3) d'un chèque d'arrhes en Euros à l'ordre de SolEveil, ou, pour les nationalités ne possédant pas de chèques en Euros, de la preuve de virement bancaire. Nous contacter pour tout autre type de dépôt. Le montant des arrhes à verser est détaillé aux Points 7 et 8 ci-dessous.
3. Jusqu'à réception de ces documents, votre option demeure non garantie. Une fois tous ces documents reçus au complet, nous vous enverrons, par courrier électronique, une confirmation de réservation.

### **TARIFS (par personne et par jour - location draps : voir note 3 pour tarif)**

4. Logement : Le Centre ouvre ses portes pour un minimum de 10 personnes et 2 jours complets.
  - Logement en chambre à 2 lits simples avec WC-douches : 36€ p.p./p.j
  - Logement en chambre à 2 lits simples avec lavabo (wc-douche couloir) : 32€ p.p./p.j
  - Logement en chambre individuelle avec WC-douches : 50€ p.p./p.j
  - Logement en chambre individuelle avec lavabo (wc-douche couloir) : 46€ p.p./p.j

**Note 1 :** La Soleillette étant un centre résidentiel, les personnes qui ne logent pas sur place mais participent à un stage pendant le jour devront contribuer aux frais d'utilisation des locaux communs pour une somme de 16€ par jour. Ceci est possible quand le groupe est constitué d'au moins 12 résidents. Les personnes souhaitant camper lorsque le Centre est plein contribueront aux frais d'utilisation des locaux communs pour une somme de 18€ par jour.

**Note 2 :** Le paiement de la totalité du séjour se fait par chèque ou espèces à votre arrivée par chaque participant ou par l'organisateur (SolEveil n'est pas équipé pour le paiement par carte). Les virements bancaires sont acceptés si exécutés avant votre arrivée et preuve de paiement présentée à l'accueil. Virement internationaux (hors zone SEPA dont la Suisse), frais à votre charge sinon frais additionnels de 7.20 € si montant inférieur à 500 € et 15.20 € si montant supérieur à 500 €.

**Note 3 :** Les participants peuvent louer la literie pour un prix supplémentaire de 10€ par jeu de literie pour le séjour (comprend housse de couette, drap-housse et taie). L'avis est à donner 7 jours avant, dans la fiche pré-stage, afin de garantir la disponibilité. Les serviettes de toilette et draps supplémentaires pour le travail en salle sont louées 2 euros pièce.

**Note 4 :** Aucun arrangement spécial ni remboursement n'est dû pour arrivées tardives ou départs prématurés de participants si non annoncés à l'avance dans la fiche pré-stage reçue au plus tard 7 jours avant l'arrivée du groupe. En cas d'annulation de participants voir « Annulations », point 10.

**Note 5 :** L'heure d'arrivée des participants pour les séminaires de weekend est le vendredi à 18h00 . L'heure de départ des groupes de weekend est au plus tard le dimanche à 17h. Le weekend est calculé 2 jours complets. Tout autre arrangement d'horaires doit être convenu à l'avance. Les séminaires débutant le matin ou en début d'après-midi seront facturés une demi-journée supplémentaire à leur nombre de jours complets.

### SALLE DE TRAVAIL

5. En période estivale, la salle est incluse dans le prix du logement. En période du 1er octobre au 30 avril, une somme de €60.- par jour pour la totalité du groupe.

### CUISINE

6. La cuisine est en gestion libre. Sa location est incluse dans le prix du logement. Pour prestations repas nous contacter. SolEveil n'assure pas la facturation des repas.

### ARRHES

Les arrhes demandés sont de 100€ par jour réservé jusqu'à un montant maximum de 700€ pour de longs séjours.

7. Dans votre cas : €100.00 x ..... jours = ..... €      Total à verser = ..... €

8. Le chèque d'arrhes ne sera pas encaissé et sera rendu en fin de séjour après état des lieux sauf en cas d'une annulation, de désistement de participants (voir point 10) ou encore des dégâts constatés. Chaque participant a la responsabilité de prendre soin du matériel mis à disposition. Tout dégât causé sera à sa charge ou, à défaut de s'annoncer, à la charge de l'organisateur du stage. Le centre n'assume que les responsabilités découlant directement de ses facilités et services.

### ANNULATIONS

9. Si vous annulez votre groupe après confirmation de notre part :

- a) De 6 mois (180 jours) à 7 jours : les arrhes seront encaissées.
- b) De 7 jours à la date du début de séjour : un montant correspondant à 10 personnes au tarif chambre double minimal multiplié par le nombre de jours prévue vous sera facturé. Les arrhes seront encaissées et la différence devra être payée par chèque ou virement par l'organisateur dans les 30 jours suivant la date prévue de début de séjour.

### DÉSISTEMENT DE PARTICIPANTS ANNONCÉS

10. Une retenue de 64 € se fera sur le séjour de tout participant annoncé par la fiche pré-stage et qui se désiste dans les 7 jours avant le début du séjour. Cette retenue se fera sur les arrhes déposées par l'organisateur si non réglé dans les 30 jours (par chèque ou virement) par la personne qui a annulé. L'organisateur est responsable d'assurer cette garantie auprès de ses inscrits.

11. Désistement par la Soleillette : Si, en cas de force majeure de nature technique, la Soleillette doit annuler l'accueil d'un groupe :

- a) De 6 mois (180 jours) à 7 jours : les arrhes seront rendues.
- b) De 7 jours à la date du début de séjour : un montant correspondant à 10 personnes en tarif chambre double minimal multiplié par la durée de jours prévue vous sera dû. Ainsi les arrhes seront rendues et la différence sera payée en cheque ou virement dans les 30 jours suivant la date prévue de début de séjour.

*J'ai pris connaissance et j'accepte les présentes conditions de réservation et en tant qu'organisateur, je m'engage à les transmettre aux participants et à faire respecter à mon groupe, les consignes pour le séjour à La Soleillette.*

Lu et approuvé le ..... à .....

Nom : ..... Prénom : .....

Signature :